

*Pierre Ramboz,
patron du
Français.* p. 4

*Protéger l'arbre
en ville.*
p. 13

*Bourg se fait
mousser!* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°253 . MAI-JUIN 2018



Grand format **P. 8**

SPORT EN LIBERTÉ

bourgembresse.fr



CARNAVAL DES CENTRES DE LOISIRS

SERGE BUATHIER



MARIONNETTE CHERCHE « CHAUSSURE(S) À SON PIED »

SERGE BUATHIER



JL-LIMOGES, UN MATCH PARRAINÉ PAR LA VILLE

SERGE BUATHIER

Sommaire.

TÊTES D'AFFICHE.

- 4 Pierre Ramboz, entre tradition et modernité
- 5 Perrine Jouvent, cuisine à bord

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Bienvenue sur les chaussées partagées

GRAND FORMAT.

- 8 Sport en liberté

PETITS FORMATS.

- 12 La facture d'énergie diminuée
- 13 Une charte pour protéger l'arbre en ville

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 Bourg se fait mousser !

TRIBUNE.

- 18 L'expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
 D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN
 DE BOURG-EN-BRESSE
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÉNOVATION URBAINE : DES INQUIÉTUDES CROISSANTES

La rénovation du quartier du Pont-des-Chèvres fait partie des engagements forts de ce mandat. Nous la préparons activement depuis maintenant plusieurs années, en lien avec l'ensemble de nos partenaires.

Alors que le projet arrive à maturité et que les grands principes de cette rénovation devraient être maintenant discutés avec les habitants, nous sommes devant un réel écueil : les financements attendus ne sont pas au rendez-vous. Tout d'abord, la contribution de l'État n'est pas à la hauteur du premier programme de rénovation urbaine (qui nous a permis de redessiner le quartier de la Reyssouze sur le précédent mandat). Ensuite et surtout, Bourg Habitat, du fait de la ponction inédite et injuste sur ses recettes de 1,5 M€ annuels actée par la Loi de Finances pour 2018, n'a plus les moyens de contribuer à ces opérations. Désormais, l'ambition du projet que nous portons pour le quartier afin de le désenclaver, de le reconnecter au centre-ville et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, est en suspens. Je le regrette fortement.

Évidemment, Bourg-en-Bresse n'est pas la seule ville à faire face à ces difficultés. Avec de nombreux maires, j'ai saisi le ministre du Logement et je tire vigoureusement la sonnette d'alarme : si l'État ne prend pas rapidement la mesure du problème, partout en France les projets ne seront pas à la hauteur des enjeux et ne correspondront pas aux attentes légitimes des habitants. Je me refuse à l'accepter pour le quartier du Pont-des-Chèvres.

ANNONCES... MAIS À SUIVRE D'EFFETS

Ouverture des bibliothèques le dimanche, scolarisation obligatoire des enfants dès trois ans. Ces mesures flattent l'oreille et vont dans le bon sens. Seul problème : aucune concertation avec les collectivités qui devront pourtant supporter le coût de ces décisions... On ne peut pas, par souci légitime d'économie, affaiblir les recettes des collectivités et leur demander, dans le même temps, de supporter des charges de fonctionnement supplémentaires. À suivre, pour trouver une issue au plan national.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.

« L'accueil du client est primordial et compte autant que la cuisine et le lieu. C'est une recette à trois ingrédients. »

Pierre Ramboz

ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Véritable institution burgienne, on ne présente plus *Le Français*.

À sa tête, Pierre Ramboz perpétue la renommée d'un lieu chargé d'histoire qui a su rester dans l'air du temps.

Bio Express'

1932 Anne-Paule Bonnetain et Joseph Ramboz achètent le *Café Français*.

1948 Pierre Ramboz, neveu d'Anne-Paule et Joseph, prend la succession.

1981 Le café devient *Le Français*.

1995 Pierre, fils de Pierre Ramboz et Nicole, prend la direction de l'établissement.

Quelle peut bien être la recette du succès de la brasserie *Le Français*, lieu incontournable de la vie burgienne ? Le cadre classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ? La cuisine qui allie grands classiques et nouveautés, tous réalisés avec des produits de qualité ? Le service toujours irréprochable ? « Le cadre, l'assiette et l'accueil du client, c'est une mayonnaise qu'il faut tenir montée en permanence. Quand on travaille, on récolte », explique Pierre Ramboz. Prendre la succession de l'établissement derrière deux générations de Ramboz n'était pourtant pas une évidence pour lui. Né au-dessus de la brasserie, c'est au retour de son service militaire qu'il commence à travailler aux côtés de ses parents. Il prend la barre en 1995 avec son épouse. « *Le Français* est sur les rails depuis de nombreuses années, il

faut suivre le train tout en s'adaptant au mode de vie des gens qui évolue. » Un pari visiblement réussi. Les clients qui viennent prendre un café ou déjeuner sont toujours aussi nombreux, appréciant le mélange d'élégance et de courtoisie du lieu et du personnel. *Le Français* accueille une clientèle locale fidèle, mais attire aussi les touristes qui traversent la ville. « Certains clients s'arrêtent chez nous sur la route des sports d'hiver. Ils reviennent chaque année et reprennent le même plat. La carte est un mélange entre grands standards et nouveautés pour satisfaire chacun. » Pierre Ramboz place l'accueil du client, qu'il soit un habitué ou simplement de passage, au centre de ses préoccupations et de celles de son équipe qui a, pour la plupart, vingt ans de maison à son actif. « Il ne faut pas changer ce qui marche, mais travailler pour que ça continue à fonctionner », résume Pierre.



**PERRINE
JOUVENT**
CUISINE À BORD!

Avec son camion-cuisine, Perrine Jouvent, diététicienne à la Banque alimentaire de l'Ain, sillonne le département. « J'organise des ateliers cuisine et des séances d'information nutrition santé pour lutter contre le gaspillage, renseigner les bénéficiaires des colis de la qualité nutritionnelle des denrées distribuées... ». En 2017, 1 540 personnes ont suivi ses animations. Parmi elles, 370 ont appris à concocter des repas équilibrés. Aujourd'hui, ils sont cinq, à bord du *food truck*, à élaborer à partir de produits et de légumes de saison un menu qui sera partagé en toute convivialité. Dans la bonne humeur, les « apprentis » cuisiniers s'affairent. Rien n'est jeté, même les épluchures sont transformées en chips ! « L'idée est de cuisiner des plats simples, peu coûteux et savoureux. » Mission accomplie : les participants ont adoré cette expérience créatrice de lien social et compris que, même avec peu de moyens, on pouvait manger sainement.

► **Idées recettes de Perrine sur :**
camioncuisineblog.wordpress.com



Y?NOT
**LA RUE POUR
GALERIE**

Au commencement, il y eut le roller et le skate.

« Sur le *bowl* où j'évoluais, il y avait des graffs. Ça me faisait *kiffer*... », se souvient Tony, alias Y?not. Doué pour le dessin, il se lance en autodidacte dans cette forme d'expression artistique. Sur le net, dans les magazines, il se documente. « Au départ, j'avais une prédilection pour la peinture au pochoir. De là sont nés mes premiers portraits », se souvient l'artiste de 25 ans. Après avoir « tapissé l'espace urbain » de visages inconnus ou célèbres, Y?not voit les choses en grand, peint des murs entiers. « J'ai fait de ma passion mon métier. J'aime mixer les univers, improviser. Mes créations s'inspirent du pop art et du cartoon, reprennent les lettrages de vieux comics américains. » Après avoir exposé dans des galeries, peint des murs à Lyon, à Paris... Y?not a réalisé cet automne sa première fresque sur l'amour et le partage à Bourg, dans le quartier du Pont-des-Chèvres qui l'a vu grandir.

► **Atelier avec Y?Not, samedi 19 mai de 16 h à 18 h, à H2M-Espace d'art contemporain.**



**MATHILDE
PHILIBERT**

**UN RELAIS POUR
LE SPORT**

Le mot : Liaison

Licence STAPS en poche, Mathilde Philibert a multiplié les expériences en sport et en animation avant d'être embauchée en 2010 par la Ville comme agent de développement des activités physiques et sportives dans les quartiers dits sensibles. Chargée de la liaison écoles/clubs, elle intervient chaque rentrée auprès des CE2, CM1 et CM2 des écoles en Réseau d'éducation prioritaire (REP) : elle leur explique qu'ils peuvent s'inscrire dans un club sportif en bénéficiant d'une aide de la Ville et de la Direction départementale de la cohésion sociale. « Les familles percevant l'allocation de rentrée scolaire paient un tiers de la licence. Aujourd'hui, 215 enfants en profitent, dont 70 inscrits au club de natation », précise l'animatrice sportive. « Les familles qui ont plusieurs enfants sont reconnaissantes de ce coup de pouce. Je les aide pour les inscriptions auprès de 25 clubs partenaires, le transport et le lien entre les enseignants et les clubs. » Hors période scolaire, l'animatrice travaille pour le Centre de loisirs des jeunes (CLJ) et prépare le programme sportif de l'été.



SERGE BUATHIER

BIENVENUE SUR LES CHAUSSÉES PARTAGÉES !

À partir de l'été, les usagers de la rue du Grand Challes découvriront la « chaussée partagée ». Ce concept, né en Suisse, permet, par un marquage de couleur de changer la répartition de l'espace : deux bandes multi-usages, utilisables par les cyclistes, et une voie centrale banalisée. Les automobiles roulent sur la voie centrale, les vélos sont invités à circuler sur les accotements. Lorsque deux voitures arrivent en sens inverse, elles ralentissent et se déportent légèrement sur les accotements pour se croiser avant de se repositionner sur la voie centrale. En situation de croisement et en

présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place. « Cet aménagement peu onéreux rétrécit visuellement la chaussée, ralentit la vitesse des véhicules et renforce la sécurité, ce qui incite à faire du vélo. D'autres rues sont appelées à devenir des chaussées partagées comme la rue du Petit Montholon... », souligne Isabelle Maistre, maire adjointe à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement.

TOP DÉPART POUR LES ESPACES PUBLICS

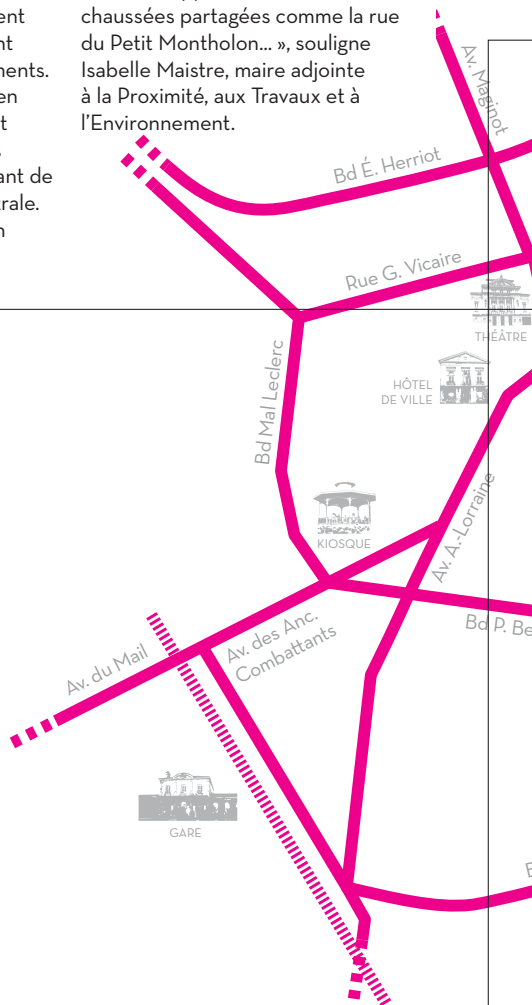
Dans le cadre du projet urbain Carré Amiot, 11 290 m² d'espaces publics seront réaménagés. Les travaux ont démarré en mars autour de la place Bernard et du chevet de la co-cathédrale Notre-Dame : ils s'achèveront en septembre. La place Bernard gagnera en espaces verts, elle verra sa fontaine et ses façades valorisées. Elle sera également dotée de cheminements piétons, d'un mobilier urbain neuf et, à l'automne, d'une aire de jeux. Le parking au chevet de Notre-Dame sera requalifié et séparé du cours de Verdun par des végétaux. Le cours de Verdun et la rue du 19 mars 1962 seront, quant à eux, aménagés courant 2019. Sur tous ces espaces, 66 arbres seront plantés en remplacement des 25 arbres supprimés. Pendant toute la durée de ces travaux, les commerces restent ouverts et accessibles.



SERGE BUATHIER

DU NEUF RUE BLÉRIOT

Pour améliorer la sécurité et la qualité de vie, la Ville refait les trottoirs et la chaussée sur la deuxième portion de la rue Louis Blériot (entre la rue des Frères Serpolet et la rue Comte de Montrevel). À cette occasion, un plateau surélevé a été créé rue Comte de Montrevel, au croisement avec la rue Blériot. À l'issue des travaux, la rue Louis Blériot sera mise à double sens de circulation et la rue des Frères Serpolet réservée aux piétons.

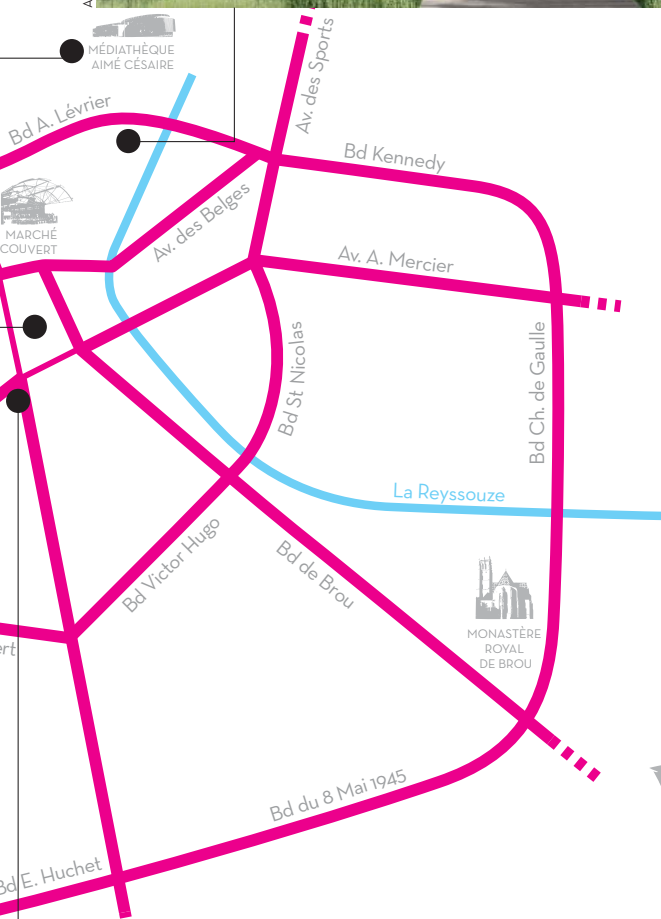


PREMIER COUP DE PIOCHE

En mai, le chantier de la maison de la culture et de la citoyenneté va débuter. Au bord de la Reyssouze, le long de l'allée de Challes, un bâtiment aux lignes contemporaines de 3 000 m² sortira de terre d'ici l'été 2019. Il accueillera l'AGLCA (maison de la vie associative), la maison des jeunes et de la culture, des associations hébergées en bureaux partagés et un espace *coworking*. Ce nouvel équipement, qui bénéficiera de deux entrées, l'une côté allée de Challes, l'autre côté Champ de Foire, va redessiner ce secteur du Champ de Foire. Coût des travaux : 5,9 M€ H.T.



ATELIER WOLFF ET ASSOCIÉS



Ainterexpo : utilisez les parkings

Désormais bitumé et tracé, le parking nord d'Ainterexpo (P1) dispose de plus de 1 000 places. Ainterexpo compte à présent plus de 2 800 places de stationnement réparties sur cinq parkings et dispose de capacités suffisantes pour les matchs de la JL Bourg et les autres manifestations.

Dès juin, la Ville ne tolérera plus les stationnements anarchiques (sur les trottoirs ou empiétant sur le domaine public) dans les rues adjacentes à Ainterexpo. Les contrevenants seront systématiquement verbalisés.



SERGE BUATHIER

ESPACES À LOUER À H2M

Associations, particuliers, institutions, entreprises, vous recherchez des salles d'exposition, de conférence ou de réunion. Pensez aux espaces disponibles à la location à H2M-Hôtel Marron de Meillonas 5, rue Teynière. Toutes ces salles municipales sont équipées d'écran et de sonorisation. Descriptif et grille tarifaire sur www.bourgenbresse.fr rubrique Vos démarches/Autres démarches/Location de salles/Salles municipales/H2M-Hôtel Marron de Meillonas.

> Renseignements : 04 74 42 46 00 ou locationh2m@bourgenbresse.fr



SERGE BUATHIER

Grand format.



26 équipements sportifs extérieurs en accès libre dans la ville (City Stades, terrain de boules, skatepark...)

La Ville de Bourg a obtenu le 1^{er} février à Toulouse le label « Ville active et sportive » remis à Françoise Courtine par la ministre des Sports, Laura Flessel. Bourg a été primée pour sa politique volontariste de promotion du sport sous toutes ses formes et pour le plus grand nombre. Ce label, dévoilé lors du Jumping international, sera valorisé aux principales entrées de ville.

Petit budget, manque de temps, envie de liberté... la ville offre aujourd'hui des équipements gratuits et en accès libre 7 jours sur 7. Chaussez les baskets !

Loisirs

SPORT EN LIBERTÉ

Interview



GAËTAN DEMENT

**FRANÇOISE
COURTINE**
**ADJOINTE DÉLÉGUÉE
AUX SPORTS**



**Nouveau : un
street workout
(littéralement
entraînement de rue)
a vu le jour au parc des
Baudières »**

SERGE BUATHIER

Comment la Ville accompagne-t-elle l'élan sportif des Burgiens ?

Historiquement, Bourg est une ville comptant un grand nombre de clubs, de licenciés et d'équipements sportifs. Ce dynamisme est soutenu par la Ville qui a la volonté d'offrir à tous un accès facilité au sport.

Des bébés aux seniors en passant par les scolaires, toutes les générations sont encadrées par les animateurs sportifs de la Ville : motricité dans les crèches, activités qualitatives pour les 2200 élèves de classes primaires (voile, escalade, ski, course d'orientation...), centre de loisirs des jeunes pour les ados, gym douce, sorties randonnées et raquettes pour les aînés... La Ville encourage aussi la pratique handisport par la mise en accessibilité des équipements et des aides financières aux sections handisport.

Faut-il obligatoirement payer pour faire du sport ?

Avec l'évolution de la société, les horaires de travail contraignants, le développement des réseaux sociaux, les pratiques sportives urbaines changent. À Bourg comme ailleurs, les activités en accès libre ont le vent en poupe, car plus souples et moins chères. La Ville s'adapte en développant les équipements : skatepark de la Vinaigrerie, terrains multi-sports de quartiers (City Stades), boulodrome du Champ de Foire, piste bicross des Venues, parcours santé de la forêt de Seillon.

Tête de pont de la politique sportive de la Ville, le parc de loisirs de Bouvent est gratuit pour tous les Burgiens en période estivale. Outre la baignade ou les sports nautiques, il offre deux aires de fitness équipées d'agrès dynamiques, une aire de beach-volley et propose les samedis et dimanches matin de l'été des animations en accès

libre, zumba, fitness... encadrées par des associations locales.

Quels sont les équipements les plus récents ?

Le dernier en date est le *street workout* du parc des Baudières, ensemble d'agrès mixant exercices de force, de souplesse et d'équilibre. Accessible aux personnes en situation de handicap, il a été imaginé par un collectif de Burgiens et d'associations qui l'utiliseront pour s'entraîner. Les collégiens de Brou et les riverains pourront en profiter. Dans le cadre de la rénovation urbaine du Pont-des-Chèvres, le City Park sera déplacé et reconstruit cet été près du stade Louis Parant. Un équipement de fitness destiné à un public féminin sera installé à proximité. Autre projet : la création de circuits de footing et de promenade urbaine, balisés de parc en parc permettant de rallier Bouvent ou la forêt de Seillon.

Le sport à Bourg, c'est...

120

clubs sportifs

47

disciplines

14 000

licenciés

4

clubs dans l'élite du sport national : JL, FBBPo1, USBPA, BACo1

50

espaces sportifs (gymnases, stades...)



DR

Ya de la zumba dans l'air

« Dès la maternelle, j'ai pratiqué la danse chez Jean-Luc Habel et rêvais d'en faire mon métier », souligne Emmanuelle Aimard, fondatrice du studio M'Danse. « Mon BTS commerce en poche, j'ai décidé de vivre à 100 % ma passion pour la danse ».

Chorégraphe, danseuse, professeur de danse, éducatrice sportive, cette trentenaire multifacettes a eu envie, après avoir voyagé en France et à l'étranger, de retrouver ses racines bourgiennes. « En septembre 2017, j'ai ouvert le studio M'Danse et depuis 2016 j'anime chaque été les ateliers zumba proposés gratuitement par la Ville au parc de loisirs de Bouvent », précise Emmanuelle.

« La zumba mêle fitness et danse, sur des rythmes latinos muy caliente ! », explique-t-elle. Phénomène de mode ces dernières années, la discipline fait chaque été des émules les samedis d'été, de 10 h à 11 h, à Bouvent. « Le but premier de la discipline est de brûler des calories en s'amusant sur des rythmes entraînants. À chaque séance, entre 50 et 60 personnes, des ados aux seniors actifs, se pressent. 95 % sont des femmes, même si ce sport s'adresse également aux hommes », souligne Emmanuelle. Après la séance, les participants sont ruiselants mais heureux. « Ça fait un bien fou, ça libère ! Pendant une heure, on oublie tout », souligne Caroline. « En plus, ça fait perdre des kilos. Et après l'effort, on est pleine d'énergie », renchérit Nathalie.

Se muscler dans la rue

Après avoir pratiqué le judo, la boxe française et le foot entre 10 et 12 ans, Mohamed Sheneet renoue avec le sport en 2016, et s'initie au *street workout* ou musculation de rue. « Une discipline gratuite de plein air où l'on se sert uniquement du poids de son corps pour effectuer des figures de force, de souplesse et d'équilibre sur le mobilier urbain ou des équipements dédiés », précise le sportif.

Sur les barres de traction du parc Jean Monnet, il commence les entraînements. Pour progresser, il se documente et échange avec d'autres pratiquants. « Ce sport développe l'endurance, l'équilibre et la souplesse. Améliore les performances cardiovasculaires et la prise de masse musculaire », précise Mohamed. À l'usage, il constate que le mobilier existant est inadapté à l'exécution de figures aériennes et décide d'envoyer un courrier-pétition, signé par une cinquantaine d'habitants, demandant la création d'un espace de *street workout* dans la ville. « Au fil des discussions avec la municipalité, la construction d'un espace d'entraînement au parc des Baudières a été décidée. En lien avec les services, nous avons choisi

les modules de *street workout* et de Parkour*, dont certains sont adaptés aux personnes handicapées. » Depuis avril, l'équipement est opérationnel et homologué. Déjà de nouvelles idées émergent : « monter une association pour créer une dynamique *street workout* à Bourg et pourquoi pas solliciter la création d'un second espace au parc de Bouvent ».

* Activité physique consistant à se déplacer grâce à ses seules capacités motrices dans différents types d'environnement.



SERGE BUATHIER

Travailler le corps et l'esprit

Annie Barberet a toujours été une grande sportive. Rugby, ski, footing et tennis, elle a pratiqué de nombreuses disciplines. « Aujourd'hui, à 74 ans, je ne peux plus faire les mêmes sports qu'avant. Je me suis mise au vélo, car c'est moins traumatisant pour les articulations et depuis cette année, j'ai commencé un cours de gym douce avec la Ville de Bourg-en-Bresse. C'est au gymnase des Vennes, à côté de chez moi, avec Jean-Marc, un animateur sportif de la Ville. J'ai entraîné ma sœur à venir avec moi. Ce cours est gratuit et il est très fréquenté, on est parfois une quarantaine, en majorité des femmes. La gym douce est un bon complément à un autre cours de gym que je fréquente, plus intensif. Ça "déraille" le corps et ça fait travailler l'esprit : le professeur nous fait faire des exercices de coordination qui obligent aussi à réfléchir. » Annie, qui ne reste jamais



PHOVOIR

très longtemps assise dans un fauteuil, aime également marcher en forêt de Seillon, à Bouvent ou sur la voie verte, proche de chez elle.

100 % sport



CHRISTELLE MOIRAUD

Au pied du mur d'escalade du gymnase Charles Perrault, Léa, Eren et les autres élèves de CM1 de Louis Parant, écoutent attentivement les consignes de Julien Jacquot, animateur sportif de la Ville. « Après un cycle d'escalade, plusieurs classes de Louis Parant feront un trimestre de vélo avant de partir une semaine à la base de Montrevel. Cette année, 97 élèves burgiens ont fait du ski de fond un jour par semaine à Hauteville, 230 s'initient au roller, d'autres feront de la boxe... », explique Julien Jacquot. « Depuis 5 ans, les interventions des éducateurs sportifs (ETAPS) se sont recentrées sur des activités qualitatives que les professeurs peuvent difficilement encadrer seuls ou des séjours sportifs. L'objectif est l'accès au sport pour tous les publics, toutes les générations. Nous intervenons à la crèche familiale pour les 0-3 ans et les ateliers parentalité, sur les temps d'activités périscolaires notamment en vélo, tir à l'arc et natation, mais aussi auprès des personnes âgées (gym douce, marche...) », précise l'éducateur. L'été, Julien surveille aussi la baignade à Bouvent, d'autres collègues encadrent le Centre de loisirs des jeunes (CLJ).



FRÉDÉRIC METRAS

• Activités sportives estivales gratuites à Bouvent

Chaque été depuis 2015, le parc de loisirs de Bouvent propose des animations sportives gratuites et ouvertes à tous. Cette saison, pratiquez la gym cardio (type zumba) les samedis de 10 h à 11 h, du 2 juin au 11 août et/ou la gym douce (style yoga, Tai-chi) les dimanches de 10 h à 11 h, du 3 juin au 12 août.

➕ Renseignements : 04 74 42 46 10
www.bourgenbresse.fr

• L'OMS : un acteur du développement sportif

Le sport favorise le lien social, la citoyenneté et le vivre ensemble tout en participant à l'animation des territoires. Depuis 51 ans, l'Office municipal des sports de Bourg porte ses valeurs collectives en fédérant plus de 80 clubs sportifs. La très dynamique école des sports de l'OMS permet chaque année à 200 enfants de s'initier à trois disciplines différentes.

➕ OMS - 2A, rue Tony Ferret
04 74 22 74 99



DR

• J'♥ Adolidays

Depuis 2010, les structures jeunesse du territoire sont regroupées dans le dispositif Adolidays, piloté par la Ville, qui offre un large panel d'activités aux jeunes Bressans. Du 9 juillet au 28 août, le programme estival 2018 s'annonce prometteur pour les 12-17 ans. Ateliers sportifs, culturels et ludiques alterneront avec les stages et les mini-camps.

➕ Renseignements : 04 74 45 70 22
action.sportive@bourgenbresse.fr
www.bourgenbresse.fr



SERGE BUAHIER

Consommations d'énergie

LA FACTURE DIMINUE !

Depuis 4 ans, la Ville a mis le turbo pour réduire ses consommations d'énergie en signant des contrats de performance énergétique. Les premiers résultats sont là !

« **U**n an après la rénovation thermique dans trois groupes scolaires, réalisés par la Société publique locale (SPL) OSER*, les consommations d'énergies ont été réduites de 56 % à l'école Alphonse Baudin, de 60 % à l'école Charles Robin et de 71 % à l'école élémentaire des Vennes, au-delà des objectifs fixés », explique Isabelle Maistre, adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement. « Deuxième phase de cette rénovation énergétique : les travaux du groupe scolaire Saint-Exupéry et du gymnase Favier seront livrés en septembre 2018 », précise Loïc Morel, responsable Maîtrise d'œuvre du service Patrimoine bâti de la Ville.

AUTRES BÂTIMENTS, AUTRES STRATÉGIES

La Ville a signé en septembre 2015 des contrats de performance énergétique avec Dalkia pour l'entretien et la maintenance des installations de chauffage-ventilation-climatisation de son parc immobilier, représentant 65 % de sa consommation de gaz. « L'objectif était de réduire de 14 % nos consommations, sans travaux lourds, mais par une amélioration de la gestion des installations de contrôle du chauffage. Les résultats ont dépassé ces prévisions : -14 % la 1^{re} année, -29 % la 2^e et -17 % la 3^e année. Soit 105 000 € T.T.C. d'économies générées, dont 27 000 € réinvestis dans des travaux de rénovation thermique », indique Valérie Bousquet, responsable du secteur Énergie de la Ville.

Dernier dispositif : la mise en place

en septembre 2016 d'un contrat de Conception réalisation entretien maintenance (CREM) avec la société Idex pour l'Unité de production flexible culinaire de la Ville qui prépare les repas des restaurants scolaires et universitaire (notre photo).

« Construit il y a 20 ans, ce bâtiment est un gros consommateur d'électricité. Désormais, nous récupérons la chaleur des chambres froides pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Le système de chauffage électrique des bureaux a été refait et la gestion technique centralisée améliorée. Ces travaux qui ont coûté à la Ville 167 000 € ont généré 18 % d'économies d'énergie en 2017 », précise Brice Vahier, responsable Patrimoine bâti de la Ville.

*La SPL OSER assure la maîtrise d'ouvrage et le financement public des travaux comme tiers investisseur en échange d'un loyer de la Ville sur 20 ans. La Ville finance, elle, 10 % des travaux engagés.

105 000 € T.T.C.

d'économies réalisées par la régulation du chauffage sur le parc immobilier de la Ville et **698 tonnes** de CO₂ économisées depuis 2015.



SERGE BUATHIER

Développement durable

UNE CHARTE POUR PROTÉGER L'ARBRE EN VILLE

L'arbre est une nécessité vitale en milieu urbain. Assurant la fixation des poussières, du CO2 et la stabilisation des sols grâce à son système racinaire, il est aussi un climatiseur naturel. Dans le cadre du projet de mandat « Nature en ville », la municipalité élabore une charte, travaillée avec des habitants, qui met l'arbre au cœur des évolutions de la ville. Objectifs : renforcer la protection des arbres lors des travaux sur le domaine public, inclure des prescriptions techniques fortes sur la place de l'arbre dans les aménagements de voirie, augmenter le patrimoine arboré de 2 000 arbres d'ici 2030, organiser des plantations participatives avec les scolaires ou encore développer une trame verte dans la ville...

DEUX ARBRES PLANTÉS POUR UN ARBRE ABATTU

Le patrimoine arboré burgien est constitué de 11 000 arbres. Une augmentation de 20 % est souhaitée d'ici 2030. La charte préconise de planter deux arbres pour chaque arbre abattu. Par exemple, l'alignement d'arbres de l'avenue Jean-Marie Verne est vieillissant. Ces arbres, plantés dans les années soixante, sont aujourd'hui en fin de vie, touchés par un champignon, l'*armillaria mellea*, qui se développe rapidement en consommant les tissus de l'arbre. La plupart d'entre eux ont atteint un état de dangerosité avancé avec un risque très important de chute sur le domaine public. La Ville étudie donc la meilleure façon de pérenniser ce bel alignement : le remplacement de ces arbres est au cœur de la réflexion sur le futur aménagement de l'avenue Jean-Marie Verne. Un projet global sera prochainement soumis à la concertation avec les habitants et un temps d'échanges autour d'un apéro-quiz sera organisé le jeudi 14 juin à La Tannerie.

L'été sera Ain'pertinent !

La biennale d'art populaire, les Ain'pertinentes, est de retour cet été avec son emblème, le poulet. Des œuvres géantes seront exposées du 28 juin au 31 août sur des lieux remarquables de Bourg et de l'agglomération. Cette 5^e édition fait la part belle au *street art* et un livre de prestige sera édité autour de duos cuisinier/artiste.

www.lesainpertinentes.com



SERGE BUATHIER

Préparez la fête de l'été

Les associations sont invitées à participer à la Fête de l'été le samedi 7 juillet après-midi. Vous avez des idées ? Remplissez le formulaire téléchargeable sur le site Internet ou disponible en mairie avant le vendredi 25 mai.

Relations extérieures de la Ville :
04 74 45 72 03 - www.bourgenbresse.fr

Des voitures en libre-service

Nouveau : un service d'autopartage est expérimenté depuis mars à Bourg et ses alentours. Cinquante véhicules sont mis à disposition des habitants dans un périmètre à l'intérieur duquel ils peuvent être restitués n'importe où. Le gestionnaire de ce service est la société Booj, les véhicules appartiennent à Renault Bourg-en-Bresse et sont assurés par Groupama.

www.boojavec.com



SERGE BUATHIER

Des pavés « collector »

Des pavés issus des travaux de l'avenue Alsace-Lorraine seront customisés par des artistes et exposés dans les commerces burgiens à l'occasion de l'inauguration de l'avenue rénovée en septembre prochain.

Rentrée des associations



Samedi 15 septembre, les associations de l'agglomération présenteront au public l'étendue de leurs activités sportives, culturelles ou caritatives. Pour participer, les associations peuvent s'inscrire avant le 1^{er} juin. En attendant, retrouvez les 900 associations du bassin de vie de Bourg sur le portail de l'AGLCA.

www.asso01.org



SERGE BUATHIER

Cap'rallye

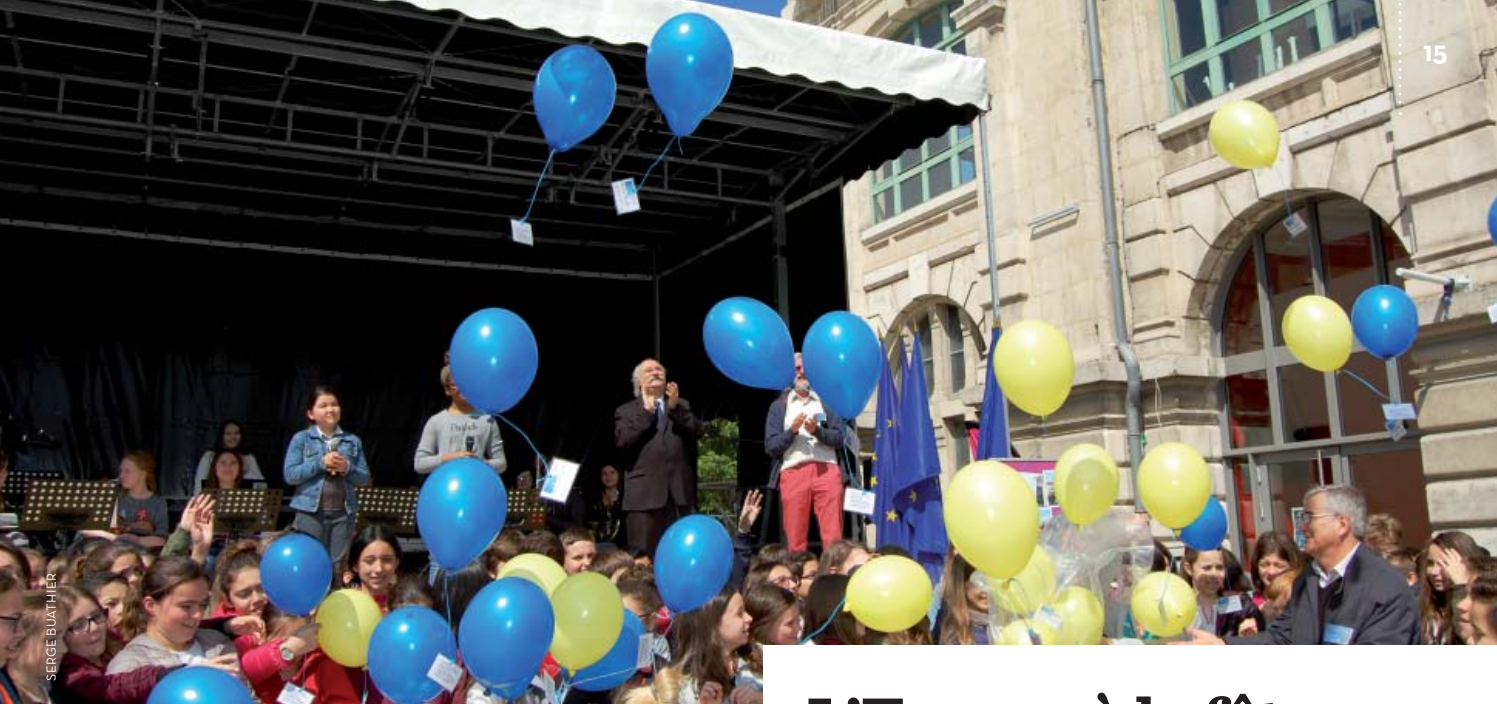
Après une phase de sensibilisation au handicap visuel et moteur dans les écoles burgiennes, Éducap'City propose à tous les élèves une grande course d'orientation le jeudi 24 mai au départ de l'esplanade de la Comédie. Sept équipes seront qualifiées pour la finale nationale le 20 juin à Paris.



SERGE BUATHIER

UNE CONTINUITÉ DE SERVICES ASSURÉE

Inaugurée le 26 mars dernier, la maison de quartier des Venues propose désormais une offre de services plus large et une amplitude horaire étendue. Ouverte du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (idem le lundi sauf ouverture à 9 h 30), elle est à la fois agence postale communale et mairie-annexe (demandes de cartes d'identité, de passeports, recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales, inscriptions scolaires...).



SERGE BUATHIER

La question : **Puis-je encore me procurer un kit éco-l'eau ?**



La réponse :

Oui, les distributions de kits se poursuivent dans la ville et les habitants de Bourg, Péronnas et Saint-Just qui dépendent de la Régie de l'eau et de l'assainissement de Bourg peuvent également les retirer à la Régie aux heures habituelles d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Plus de 3 650 kits éco-l'eau, composés d'une douchette et de deux mousseurs réducteurs pour les robinets, ont été distribués depuis décembre 2016.

Culture pour tous

L'Ain a sa billetterie solidaire, avec l'ouverture de sept antennes « Culture pour tous » dont une à Bourg-en-Bresse hébergée à France Bénévolat. Cette initiative, portée dans l'Ain par Alfa3a et France Bénévolat, a pour objectif de favoriser l'accès à la vie culturelle et sportive à des publics en situation de précarité.

+ www.culture-pour-tous.fr



L'Europe à la fête

Mercredi 9 mai, Bourg-en-Bresse fêtera la Journée de l'Europe mais aussi le 55^e anniversaire de son jumelage avec Bad Kreuznach. Au rang des animations organisées en partenariat avec la Maison de l'Europe et des Européens (MDEE) : un marché des saveurs européennes de 8 h à 12 h et une exposition sur l'Europe, allée des Glorieuses à côté du marché couvert.

Décorée d'un jardin de drapeaux, la place de l'Hôtel de Ville accueillera à 11 h un concert de l'orchestre et de la chorale des collégiens de Saint-Pierre suivi d'un lâcher de ballons (11 h 40) et d'un apéritif européen. Sur cette même place, une exposition sera consacrée à « L'Allemagne et la France, un demi-siècle d'amitié et de coopération » et des ateliers éducatifs, proposés le matin par Unicité et la Maison de l'Europe, permettront aux élèves de primaires de découvrir l'Europe de manière ludique et éducative : inscriptions jusqu'au 4 mai auprès de la MDEE : 04 27 53 04 09. Théâtre, projection et concert prolongeront la fête de l'Europe jusqu'au 12 mai.

+ **Relations internationales de la Ville : 04 74 45 70 62**
www.bourgenbresse.fr / MDEE : 04 27 53 04 09

Monastère royal Brou
@monasteredeBrou 20 mars 2018

Nos collègues du Service des espaces verts préparent les jardins de #Brou. Vivement le #printemps

ALEC 01
@ALEC_Ain 5 avril 2018

La Ville de @Bourg_en_Bresse classée 6^e au baromètre des villes cyclables dans la catégorie 20 000-50 000 habitants ! Bravo ! #mobilitedouce #parlonsvelo

Ça, c'était avant.



BOURG SE FAIT MOUSSER !

La ville va lever la chope à l'occasion de l'événement *Belgitude* et goûter aux fameuses bières trappistes et d'abbayes du plat pays. Mais saviez-vous que Bourg-en-Bresse a longtemps eu sa bière, la Schild Brau ?

La bière de l'écu

La Schild Brau, très réputée dans la région, était aussi appelée bière de l'écu. Son étiquette représentait l'église de Brou et un cavalier portant l'écu. L'eau qui servait à sa production provenait d'un puits de 45 mètres situé dans la cour de la brasserie, place Goujon.

La bière artisanale est en plein renouveau et les micro-brasseries se développent. L'Ain en compte une douzaine et Bourg a depuis 2016 sa bière, brassée dans l'arrière-boutique du bar à vins *La Buvette* : la KenBrousse. Cette bière burgienne a pourtant une ancêtre, la Schild Brau, produite de 1750 à 1952 par la brasserie régionale de Bourg, située à l'emplacement de la Poste centrale actuelle, place Pierre Goujon. Sur la carte postale de 1920 (ci-dessus), la brasserie faisait face à la statue d'Edgar Quinet, transférée en 1925 place Quinet pour laisser place au monument aux morts.

UNE BRASSERIE ENTRE LES PLACES JOUBERT ET GOUJON

La naissance de la brasserie de Bourg remonte à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elle se serait installée dans les locaux de l'ancienne manufacture royale d'horlogerie de Bourg en 1777

lorsque celle-ci a fermé ses portes. Le 28 thermidor de l'an II (15 août 1794), les bâtiments sont vendus par adjudication du district de Bourg à André Filliot, un brasseur natif d'Alsace. À l'époque, la plupart des brasseurs du département (ils étaient cinq en 1806) étaient alsaciens. Les photographies anciennes laissent imaginer l'animation qui régnait autour de la brasserie, place Goujon, avec ses cortèges de voitures à cheval livrant bouteilles et marchandises. Les fumées sortant des deux cheminées



Issue d'un mélange de malt et de houblon, la fermentation de la Schild Brau durait près de cinq mois. »

envahissaient parfois le quartier. En 1891, la préfecture de l'Ain relève que « divers propriétaires [...] se plaignent des odeurs [et] de la fumée épaisse accompagnée de flammèches et de suie ». L'ingénieur des Ponts et Chaussées conclut que ces désagréments « sont dus à la faible hauteur des deux cheminées, dont l'une est consacrée aux chaudières de la brasserie et l'autre au générateur de la machine à vapeur ». Il est demandé au directeur de la brasserie de hausser les cheminées d'au moins 6 mètres. En 1934, à la suite de nouvelles protestations du Conseil municipal, le directeur de la brasserie explique qu'il a fait installer en 1931 « un fumivore pour une dépense de 18 000 francs » et qu'il n'utilise plus « de charbons de Sarre et Moselle dont la teneur en matière volatile [est] assez élevée, mais des charbons beaucoup plus maigres, quoique plus chers ».

DÉMÉNAGEMENT AU PONT-DE-LYON

À son apogée, la brasserie régionale produit chaque année 25 000 hectolitres de bière et emploie une trentaine de personnes sous la direction d'un ingénieur brasseur. À partir de 1952, l'établissement cesse la production de la Schild Brau, devient une simple usine d'embouteillage de la fabrique Mutzig et diversifie ses produits : limonades, eaux minérales, sirops, infusions, liqueurs...

En 1958, un acte d'échange est signé entre la Ville de Bourg et le propriétaire de la brasserie, Eugène de Heinzelin de Braucourt. Celui-ci cède les bâtiments de la brasserie pour laisser place à la construction du nouvel Hôtel des Postes. En contrepartie, la Ville cède au brasseur les locaux de l'ancienne usine Radior, rue Jules Ferry, qui accueilleront la brasserie jusqu'en 1986. Aujourd'hui encore, l'inscription est visible sur le fronton de l'ancienne brasserie du Pont-de-Lyon (photo ci-dessous). La fusion avec les établissements Fontaine-Charpy en 1986 signe l'arrêt de mort de la brasserie distillerie de Bourg.

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse. Bourg de A à Z, de Maurice Brocard, éditions de la Tour Gile, 2000.

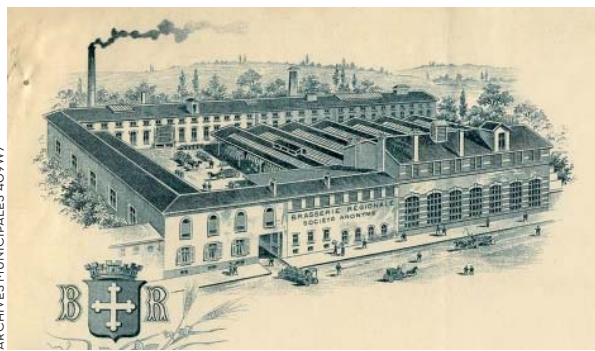
+ de photos sur www.bourgenbresse.fr



CHRISTELLE MOIRAUD

Une usine en cœur de ville

L'en-tête de ce courrier de 1917 montre les bâtiments de l'ancienne brasserie régionale, place Goujon, sa cheminée et sa cour intérieure. Seul un plan de 1957, juste avant la destruction des bâtiments pour y construire l'Hôtel des Postes, décrit la brasserie de Bourg. Au rez-de-chaussée sont répartis les quais de chargement, les locaux de stockage des spiritueux et de mise en bouteilles, les bureaux et le magasin. Au premier étage se trouvent les espaces de stockage des verres, de réparation des caisses, de lavage et de soutirage, de pasteurisation, le laboratoire et le bureau des contrôles, l'atelier de fabrication des sirops.



ARCHIVES MUNICIPALES - J09W7

Quiz

1 – En quelle année la brasserie de Bourg déménage-t-elle dans les locaux désaffectés de l'usine Radior au Pont-de-Lyon ?

- a ■ 1958
- b ■ 1952

2 – Quelle manufacture était installée à l'angle de la place Joubert et de la place Goujon avant que la première brasserie de Bourg s'y installe ?

- a ■ la manufacture de faïence
- b ■ la manufacture royale d'horlogerie

Réponses : 1a - 2b



SERGE BUATHIER

KenBrousse, l'autre bière burgienne

Blanche, blonde ou brune, la KenBrousse est née en 2016. Elle est brassée au Bastion, dans l'arrière-boutique du bar à vins *La Buwette*.

Repenser enfin la ville autour du végétal !

La Municipalité n'a eu depuis 10 ans aucune stratégie volontariste en matière de gestion de notre patrimoine arboré !

Nous n'avons pas vu de projets de voiries intégrant significativement de nouveaux arbres, hormis sur le secteur Amiot où pourtant de beaux arbres vont être bientôt abattus !

Il en est ainsi du boulevard Leclerc !

De même sur le parking rénové d'Interexpo exposé aux fortes chaleurs : pas un seul arbre !

Exit le bel arbre de Judée sacrifié vers le Centre Albert Camus. Et ce sera aussi bientôt le sort de la quarantaine de platanes au Pont-des-Chèvres.

Vont-ils eux aussi être abusivement considérés comme malades pour justifier leur abattage comme cela avait été fait avenue Maginot ?...

Le soudain emballement médiatique du Maire et de son Adjointe sur ce sujet témoigne du malaise avec un bilan négatif que ne masqueront pas des approches tronquées.

L'arbre structure le paysage, améliore la qualité de vie, et répond à des fonctions essentielles : captation des particules fines, fixation du gaz à effet de serre, baisse de l'effet d'îlot de chaleur urbaine. Il fait de plus efficacement office de barrière sonore et visuelle.

Dans ce contexte, la responsabilité des élus est de transmettre aux générations futures un patrimoine végétal de qualité, support indispensable de la biodiversité. Il est temps d'avoir une véritable ambition sincère pour redonner de l'oxygène à notre ville en la repensant vraiment autour du végétal.

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS
Contact : bourgoxygene@gmail.com

Arrêtons ce cirque !

Je crois qu'il est temps de lancer le débat à Bourg-en-Bresse : oui ou non doit-on continuer d'accepter et de cautionner la maltraitance animale ? Partons d'un constat simple : les zoos ont pris conscience du bien-être animal ces dernières années en faisant des efforts considérables pour améliorer leur habitat et leur surface de vie ; il suffit de se rendre au parc des oiseaux ou au parc de la Tête d'or pour s'en rendre compte ! De plus, ils participent à des programmes de sauvegarde des espèces. Les cirques eux n'ont pas évolué pour des raisons techniques que tout le monde peut comprendre ; est-ce de la maltraitance que d'enfermer à vie dans une cage-camion des lions, des tigres, des éléphants et autres grands animaux sauvages ? La réponse est oui, évidemment ! Il suffit de voir leurs gestes répétitifs pour s'en rendre compte. Beaucoup de pays ont déjà interdit les cirques avec animaux : Chypre, Grèce, Malte

et Bolivie (tout animal) ; Autriche, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Colombie, Costa Rica, Salvador, Panama, Paraguay, Pérou, Singapour, Israël et Mexique ; aucun animal sauvage en Belgique, Bulgarie et aux Pays-Bas. Interdictions locales en Irlande, Norvège, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Argentine, Brésil, Chili et Australie ! 65 maires de France ont déjà pris cette décision ! Notre ville qui se targue d'être écologique, qui défend les abeilles ne peut ignorer ce mouvement mondial ! Courage, M. le Maire, ne rien faire au niveau municipal, c'est rester bloqué au temps des montreurs d'ours, c'est fermer les yeux sur un univers de souffrance.

Jérôme Buisson, Conseiller municipal de groupe minoritaire Front National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourgennes.fr
 www.bourgennes.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparc-auto@bourgennes.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgennes.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Venues

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs
6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17
 Ouverture au public :
 - mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages sur le répertoire.



SERGE BUATHIER

TWIRLING BÂTON À ÉKINOX

CLAUDE VAN RYSSEL



PRINTEMPS DES ÉCRITURES

SERGE BUATHIER



BAL DE PRINTEMPS DES RETRAITÉS

SERGE BUATHIER



FÊTE DE LA GRIMPE

GUILLAUME CATHALA



NUIT DU BASKET DES ÉTUDIANTS



ALLONS À
GUINDAILLE



BELGITUDE

8 → 16 MAI
2018

L'ÉVÉNEMENT
CULTUREL ET ARTISTIQUE
DE LA VILLE DE
BOURG-EN-BRESSE